

Les collectivités locales et la démocratie participative



Cette enquête a été réalisée du 26 octobre au 9 décembre 2016 sous la forme d'un questionnaire en ligne.

Un questionnaire en 5 parties :

- profil des répondants,
- participation et stratégie de la collectivité,
- participation et délégation politique,
- participation et services,
- Mise en oeuvre de la participation par les collectivités.

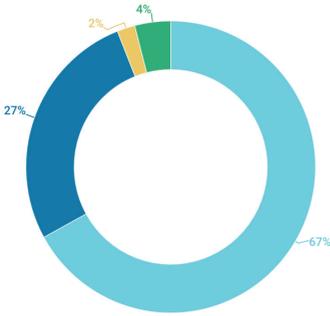
Nous avons reçu 179 réponses exploitables :

- 121 communes
- 50 intercommunalités
- 7 départements
- 3 régions

Ce livret expose les résultats les plus importants de l'enquête. Il en couvre les différentes parties, mais pour plus de détails, vous pouvez retrouver l'intégralité de nos conclusions sur notre site internet.

deciderensemble.com

Les répondants



● Commune ● Intercommunalité ● Région ● Département

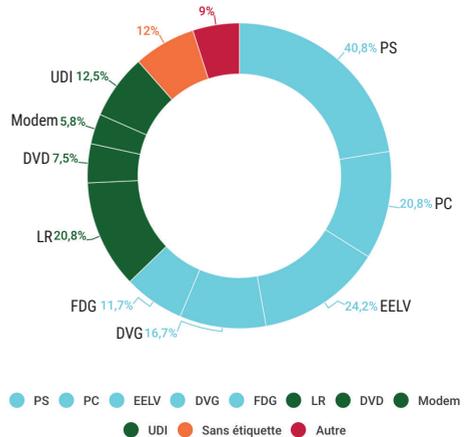


67% des répondants sont des communes. 27% sont des intercommunalités.

Parmi les répondants

66% d'agents

34% d'élus



51% des répondants sont des communes de tendance gauche.

La perception de la participation

60% des collectivités pensent que la participation est une nécessité.

70% des élus ont fait de la participation un enjeu de leur mandat.

Pour les répondants, la participation vise avant tout : « à associer la société civile pour redonner la parole à la population et produire du sens commun. »

L'organisation de la participation

« Les démarches de participation citoyenne sont extrêmement intéressantes mais demandent du temps. Les collectivités doivent accepter de consacrer du temps, des moyens humains, techniques et financiers pour que ces démarches aient un réel impact sur les territoires. » Une responsable de service, commune.



26,3% des collectivités ont un budget consolidé pour la participation. Il y a de fortes disparités : Ils vont de 2000€ à 300 000€.

65% des communes ont un élu spécifiquement chargé des questions de concertation.

CEPENDANT

25% seulement des collectivités possèdent un service dédié à la participation.

On retrouve majoritairement la notion de «démocratie» (44 fois) dans les noms des délégations et services. Elle est complétée par «locale» ou «participative».

Quartier
Démocratie
participative
Citoyen
Politique
Démocratie
locale
Proximité

Les acteurs de la participation

Près de la moitié des élus et des agents ont été formé à la participation. Dans 35% des cas, ils sont sensibilisés aux notions clefs.



La formation est surtout dispensée aux services dédiés avec pour conséquence :

« De créer une disparité en interne sur les définitions et les logiques de la participation. Nous manquons d'une culture commune. »

Une chef de service, commune.

La mise en oeuvre de la participation

« Il y a toujours une phase de réticence. Mais une fois cette phase passée, il y a vraiment une possibilité de co-construction, co-réflexion, de faire ensemble. Tout s'accélère et donne satisfaction. »

Une adjointe au maire, commune.



27% des collectivités ont une charte de la participation (45% pour les communes, 88% pour les intercommunalités). Ces chartes sont mises en place pour faire connaître les orientations et les dispositifs des collectivités.

Les services dédiés à la participation sont mobilisés :

 Pour l'animation de concertation ponctuelle (81,4%)

 La réalisation d'outils de participation (72,2%)

Mais aussi en appui aux élus et pour la mise en place des dispositifs réglementaires.



Les conseils de quartiers sont les dispositifs les plus courants : 58% des collectivités les mettent en place.

Les balades urbaines (38%) et les ateliers d'urbanisme (34%) sont aussi très nombreux.



46,5% des collectivités ont déjà fait appel à des prestataires extérieurs.



Pour un rôle d'animation, de conception, parce qu'il n'y a pas les compétences en interne ou parce que le sujet était trop sensible pour être géré en interne.



54,2% des collectivités mettent en place l'évaluation des démarches, dans une logique d'amélioration des services.